De moins en moins d’enfants défavorisés dans les collèges privés

30/09/2016 à 19h37

Selon une étude, la mixité se fait plus rare dans les établissements scolaires. En 2015, 20 % des élèves du privé étaient issus de milieux sociaux modestes.

Les élèves scolarisés dans les collèges privés en France sont issus d’un milieu social plus favorisé que ceux du public en moyenne et cet écart s’est creusé au cours des dix dernières années, selon une étude publiée vendredi par la DEPP, qui dépend du ministère de l’Éducation. La Direction de l’évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a classé les collégiens français en quatre groupes selon leur origine sociale : très favorisée (22,7 % des enfants), favorisée (12,5 %), moyenne (26,9 %), défavorisée (37,8 %).

Les enfants de professeurs entrent dans la première catégorie malgré des revenus moins élevés que les cadres supérieurs, car ce classement prend également en compte le capital culturel. Le groupe des défavorisés comprend les enfants de chômeurs, ouvriers et inactifs n’ayant jamais travaillé. Les données collectées par la DEPP indiquent que 10 % des 6 890 collèges de France (hors Mayotte), publics et privés sous contrat, comptent dans leurs effectifs moins de 14,6 % d’élèves défavorisés. À l’autre bout du spectre, 10 % des collèges comptent plus de 62,7 % d’enfants défavorisés.

Le système est donc dans l’ensemble très peu mixte socialement et reflète souvent la faible mixité résidentielle dans les villes. Mais il est encore moins mixte dans le privé et cette tendance s’est renforcée de 2002 à 2015, selon le rapport «

Massification scolaire et mixité sociale ». Ainsi, en 2015, 20 % des collégiens du privé étaient issus de milieux défavorisés, contre un quart en 2003. Du côté de la catégorie très favorisée, ils représentent 37 % des effectifs du privé, contre 30 % en 2003.

Les collèges publics comptent, eux, 43 % d'enfants défavorisés et 19 % de très favorisés, une moyenne nationale qui cache de grandes disparités selon les territoires. La DEPP souligne la diversité des situations du privé selon les académies. Ainsi, dans l'ouest de la France (Nantes, Rennes), les populations dans le privé et le public présentent peu de différence. La ségrégation est en revanche très forte dans de grands centres urbains, notamment Paris et Lyon.[…]